

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ATTIJARI LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI.

BILAN**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	6 713 954	1 379 626
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	129 147 459	77 279 668
Portefeuille - titres commercial		0	572 104
Portefeuille d'Investissement	3	623 543	613 120
Valeurs immobilisées	4	2 753 544	2 385 007
Autres actifs	5	8 895 998	2 748 796
TOTAL ACTIF		148 134 498	84 978 321
PASSIF			
Concours Bancaires.	6	569	1 006
Comptes Courants des Adhérents	7	532 163	702 740
Emprunts et Ressources spéciales	8	116 316 272	61 485 883
Dettes Fournisseurs	9	9 153 408	4 204 963
Autres Passifs	10	7 274 560	7 019 649
TOTAL PASSIF		133 276 972	73 414 242
CAPITAUX PROPRES			
	11		
Capital social		21 250 000	21 250 000
Réserves		1 999 635	1 999 635
Effets des modifications comptables		(553 178)	(662 188)
Autres capitaux propres		3 250 000	3 250 000
Résultats reportés		(14 273 368)	(16 132 669)
Résultat de l'exercice		3 184 437	1 859 301
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14 857 526	11 564 079
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		148 134 498	84 978 321

ENGAGEMENTS HORS BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
PASSIFS EVENTUELS		0	0
Cautions , avals et autres garanties données		0	0
ENGAGEMENTS DONNEES	14.1	10 535 112	1 054 373
Engagements de financement en faveur de la clientèle		10 535 112	1 054 373
Engagements sur titres		0	0
ENGAGEMENTS RECUS	14.2	26 176 327	12 987 174
Effets escomptés non échus		63 974	16 172
Garanties reçues		2 833 540	3 277 325
Interets à échoir sur contrats actifs		23 278 813	9 693 677
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	14.3	9 779 585	11 758 921
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés		0	0
Emprunts Extérieurs obtenus non encore encaissés		0	0
Garanties		9 779 585	11 758 921
ENGAGEMENTS FACTORING	15	2 209 983	2 703 682

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/09	31/12/08
<u>Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring</u>	12.1		
Intérêts de leasing	12.1.1	10 696 282	7 107 091
Autres produits d'exploitation	12.1.2	293 969	129 509
Revenus de factoring	12.1.3	316 481	396 843
Total des Produits d'exploitation		11 306 732	7 633 443
Charges financières nettes	12.2	(5 023 581)	(4 878 172)
Commissions encourues	12.3	(103 848)	(51 967)
Produits des placements et participations	12.4	94 383	146 902
PRODUITS NETS		6 273 686	2 850 206
<u>Charges d'exploitation</u>			
Charges de personnel	12.5	(1 433 205)	(1 202 194)
Dotations aux amortissements	12.6	(252 767)	(371 648)
Autres charges d'exploitation	12.7	(821 453)	(765 549)
Total des Charges d'exploitation		(2 507 425)	(2 339 391)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		3 766 261	510 815
Reprises sur provisions sur créances	12.8	6 500 990	2 246 333
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	12.9	(1 394 136)	(900 523)
Dotations aux provisions pour autres risques	12.9	(17 917)	(29 653)
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de factoring	12.9	(19 667)	(54 859)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 835 531	1 772 114
Autres gains ordinaires	12.10	413 323	167 799
Autres pertes ordinaires	12.11	(5 996 929)	(2 505)
Impôts sur les bénéfices	12.12	(67 488)	(78 107)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 184 437	1 859 301
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 184 437	1 859 301

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>			
Encaissements reçus des clients		85 195 421	57 874 683
Encaissements reçus des acheteurs factorés		7 941 436	11 423 531
Financements des adhérents		(7 214 917)	(10 321 203)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2 337 187)	(2 063 231)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.		(115 520 057)	(47 412 363)
Intérêts payés		(5 466 971)	(5 373 924)
Impôts et taxes		(2 112 753)	(2 378 357)
Remboursement dettes fiscales		(880 555)	(880 555)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		525 121	(851 021)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	13.1	(39 870 462)	17 559
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(360 088)	(47 955)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		65 874	21 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	118 317
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	13.2	(294 214)	91 362
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements suite à l'augmentation du capital		0	12 500 000
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		99 000 000	5 000 000
Remboursement d'emprunts		(63 950 926)	(21 463 625)
Flux liés au financement à court terme		10 450 000	2 500 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	45 499 074	(1 463 625)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		5 334 397	(1 354 704)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		1 378 988	2 733 692
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		6 713 385	1 378 988

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital social de cinq millions (5 000 000) dinars tunisien, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500.000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau- Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne N° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de cinq millions (5.000.000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1ère Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2.500.000) Dinars pour le porter de dix millions (10.000.000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12.500.000) dinars , et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053- Les Berges du Lac Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Contrairement à l'exercice précédent et à la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer au secteur de leasing, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2009
LOGICIELS	33%
CONSTRUCTION	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
INSTALLATION GENERALE	10%
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	20%
MATERIEL INFORMATIQUE.	33%

Courant l'exercice 2008, la société a changé les taux d'amortissement appliqués aux mobiliers, matériel de bureau et au matériel informatique comme indiqué ci-dessus. Ces taux ont été appliqués à la Valeur Comptable Nette de chaque matériel au premier janvier 2008, conformément aux dispositions du décret 2008-492 du 25/02/2008.

2.2.2- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et ce durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 31/12/2007, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- PRETS ACCORDES

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- EMPRUNT

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunt et ressources spéciales».

2.2.5- POLITIQUE DE PROVISION

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

LES CLASSES SONT AU NOMBRE DE CINQ :

TAUX DE PROVISION PAR CLASSE

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

2.2.6- EVALUATION DES CREANCES

1- METHODOLOGIE D'EVALUATION

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- Détermination de la population à examiner ;
- Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2009, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- Prise en compte des événements postérieurs ;
- Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- Détermination des risques encourus.

2- CLASSIFICATION

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2009 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFÉRIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPÉRIEUR A 360 JOURS

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêter pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2009.

3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagements diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, et 4).

4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

*** Garanties retenues**

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- Les immobilisations données en leasing.

*** Évaluation des garanties**

- Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

- Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 01 janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991. Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeurent applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable 41.

2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finance pour la gestion 2001 relatifs au traitement des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01-01-2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

A la clôture de l'exercice 2009, le total des liquidités a atteint un montant de 6 713 954 DT contre 1 379 626 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
- BANQUES	6 713 902	1 379 614
- CAISSE	52	12
TOTAL	6 713 954	1 379 626

NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING

Au 31 décembre 2009, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 129 147 459 DT contre 77 279 668 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	2.1	22 108 664	37 357 187
PRETS ACCORDES	2.2	102 914 239	34 254 175
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.3	2 432 087	3 295 345
ACHETEURS FACTORES	2.4	1 692 469	2 372 961
TOTAL		129 147 459	77 279 668

2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 22 108 664 DT à la clôture de l'exercice 2009, s'analysent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
IMMOBILISATIONS EN LOCATION	147 508 016	199 663 226
IMMOBILISATIONS EN COURS	5 702 236	440 499
<AMORTISSEMENTS>	-119 610 811	-150 514 140
<PROVISIONS>	-11 490 777	-12 232 398
TOTAL	22 108 664	37 357 187

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 153 210 252 DT au 31/12/2009 contre 200 103 725 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent respectivement à 131 101 588 DT au 31 décembre 2009 contre 162 746 538 DT au 31 décembre 2008. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2009 :

En DT				
LIBELLE	VALEUR BRUT	AMORT	PROVISION	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2008	200 103 725	-150 514 140	-12 232 398	37 357 187
ADDITIONS DE L'EXERCICE	5 278 361	0	0	5 278 361
- INVESTISSEMENTS	0	-	-	0
- CONSOLIDATIONS	16 624	-	-	16 624
- RELOCATIONS	0	-	-	0
- IMMOBILISATIONS EN COURS	5 261 737	-	-	5 261 737
RETRAITS DE L'EXERCICE	-52 171 834	46 459 373	0	-5 712 462
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-32 583 216	32 581 187	-	-2 029
- CESSIONS ANTICIPEES	-18 125 970	12 998 924	-	-5 127 047
- REPLACEMENT	-1 212 557	707 171	-	-505 386

- CONSOLIDATIONS	-250 091	172 091	-	-78 000
REGULARISATIONS	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	-	-15 556 043	-	-15 556 043
MOINS : PROVISIONS	-	-	741 621	741 621
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2009	153 210 252	-119 610 810	-11 490 777	22 108 664

2.2- PRETS ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à 102 914 239 DT et se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
PRETS ACCORDES	145 312 608	42 398 369	102 914 239
TOTAUX	145 312 608	42 398 369	102 914 239

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2009, sont indiqués ci-après :

En DT

LIBELLE	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2008	44 453 236	-10 199 061	34 254 175
ADDITION DE L'EXERCICE	103 953 293	-33 311 643	70 641 650
- INVESTISSEMENT	102 063 649	-32 842 388	69 221 261
- RELOCATIONS	1 846 724	-469 255	1 377 469
- CONSOLIDATIONS	42 920	-	42 920
RETRAITS DE L'EXERCICE	-3 093 922	1 112 335	-1 981 586
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-70 381	70 376	-5
- REMPLACEMENT	-1 539 124	329 469	-1 209 654
- CESSIONS ANTICIPEES	-1 484 417	712 490	-771 927
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2009	145 312 608	-42 398 369	102 914 239

2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2009, le solde net de ce poste, s'élevant à 2 432 087 DT contre 3 295 345 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CLIENTS	23 212 367	29 772 472
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	44 249	44 249
A DEDUIRE :		
- PROVISIONS	-16 728 476	-21 073 399
- PRODUITS RESERVES	-1 954 255	-3 306 179
- PRODUITS RESERVES SUR INTERETS DE RETARDS DES RELATIONS CLASSEES	-2 097 549	-2 097 549
- PROVISION SUR EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-44 249	-44 249
TOTAL	2 432 087	3 295 345

① Les provisions sur les engagements de leasing se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS SUR LE TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTS	-28 049 723	-33 163 882
COMPLEMENT DE PROVISIONS	-17 546	-17 546
PROVISIONS SUR ENCOURS RECLASSEES	11 338 793	12 108 029
TOTAL	-16 728 476	-21 073 399

2.4- ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2009, le solde net de ce poste, s'élevant à 1 692 469 DT contre 2 372 961 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES DES ACHETEURS FACTORES ❶	2 756 853	3 186 592
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	149 142	299 620
A DEDUIRE :		
- PROVISIONS	-814 723	-795 056
- PRODUITS RESERVES	-398 802	-318 195
TOTAL	1 692 469	2 372 961

❶ L'engagement factoring en net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut :	2 756 853 DT
<u>Fonds de garantie :</u>	<u>-533 457 DT</u>
Total net	2 223 396 DT

NOTE -3- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2009, les immobilisations financières s'élevant à un montant brut de 647 000 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
TITRES IMMOBILISES	647 000	647 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-23 457	-33 880
TOTAL	623 543	613 120

Au 31 décembre 2009, les titres de participation se détaillent comme suit :

DESIGNATION	% DE DETENTION	NBRE DE TITRE	V. ACQUI	VB	En DT	
					PROVISION	VCN
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	14,90%	4 470	100	447 000	0	447 000
ATTIJARI SICAR ❶	0,60%	1 764	100	200 000	23 457	176 543
TOTAL				647 000	23 457	623 543

❶ Le nombre des actions détenus par « ATTIJARI LEASING » dans le capital de « ATTIJARI SICAR » est réduit de 236 actions pour se situer à 1 764 actions au 31/12/2009, et ce suite à la réduction du capital social de « ATTIJARI SICAR ».

NOTE -4- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2009, cette rubrique, totalisant une valeur nette de 2 753 543 DT contre 2 385 007 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	5 209	13 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES UTILISEES PAR LA SOCIETE	4.2	2 748 334	2 371 734
TOTAL		2 753 543	2 385 007

4.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2009, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 5 209 DT contre 13 273 DT au 31 décembre 2008. Ces soldes se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
LOGICIEL	201 045	196 628
<AMORTISSEMENTS>	-195 836	-183355
TOTAL	5 209	13 273

4.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements, s'élevant à 2 748 334 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
TERRAIN	949 160	752 479
CONSTRUCTION	2 218 856	2 038 922
MATERIEL DE TRANSPORT	229 873	235 194
INSTALLATIONS GENERALES	332 196	239 626
MOBILIER DE BUREAU	194 655	192 043
MATERIEL INFORMATIQUE	282 769	264 505
<AMORTISSEMENTS>	-1 459 175	-1 351 035
TOTAL	2 748 334	2 371 734

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 4 207 509 DT au 31/12/2009 contre 3 722 769 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent respectivement à 1 459 175 DT au 31 décembre 2009 contre 1 351 035 DT au 31 décembre 2008.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2009 est de 174 014 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2008	ACQ ^o	CESSION	31/12/2009	31/12/2008	DOTAT ^o 2009	CESSION	CUMUL	
TERRAIN AFFAIRE ①			196 680		196 680					196 680
TERRAIN DU SIEGE LEASING		696 105			696 105					696 105
TERRAIN DU SIEGE FACTORING		56 374			56 374					56 374
TOTAL TERRAIN		752 479	196 680		949 160					949 160
AG SOUSSE		137 815			137 815	98 863	6 891		105 754	32 061
SIEGE LEASING		1 701 618	179 934		1 881 552	460 316	88 080		548 396	1 333 156
AG SFAX		67 949			67 949	10 192	3 397		13 589	54 360
SIEGE FACTORING		131 540			131 540	31 208	6 577		37 785	93 755
TOTAL CONSTRUCTION	5%	2 038 922	179934		2 218 856	600 578	104 945		705 524	1 513 332
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	235 194	59 851	65 172	229 873	159 639	32 823	65 172	127 290	102 583
INSTALLATIONS GENERALES	10%	239 626	93 272	703	332 195	152 952	24 773	703	177 022	155 173
MOBILIER DE BUREAU	20%	192 043	2 613		194 656	187 633	1 690		189 323	5 333
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	264 505	18 264		282 769	250 233	9 783		260 016	22 753
TOTAL		3 722 769	550 614	65 875	4 207 509	1 351 035	174 014	65 875	1 459 175	2 748 334

① La société a retenu un terrain récupéré suite contentieux après financement. Ce terrain a fait l'objet d'une expertise pour une valeur de 196 680 DT.

NOTE -5- AUTRES ACTIFS

Cette rubrique totalisant 8 895 998 DT au 31 décembre 2009 contre 2 748 796 DT au 31 décembre 2008, se ventile ainsi :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
NON VALEURS NETS	5.1	75 171	107 808
AUTRES ACTIFS COURANTS	5.2	8 820 827	2 640 988
TOTAL		8 895 998	2 748 796

5.1- NON VALEURS NETS

Au 31 décembre 2009, les non valeurs nets totalisant 75 171 DT, se détaillent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CHARGES A REPARTIR	1 387 009	1 418 029
RESORPTIONS CUMULEES	-1 311 838	-1 310 221
TOTAL	75 171	107 808

Le tableau suivant illustre le détail des charges à répartir et des résorptions correspondantes :

DESIGNATION	En DT					
	ANNEE 2009			ANNEE 2008		
	BRUT	RESORPT ^o	NET	BRUT	RESORPT ^o	NET
<u>FRAIS PRELIMINAIRES</u>						
EMISSION D'EMPRUNTS	1 108 883	1 063 041	45 842	1 207 118	1 155 458	51 660
DIVERS FRAIS PRELIMINAIRES	65 320	65 320		65 320	65 320	
SOUSCRIPTION AU CAPITAL	278 126	248 797	29 329	145 591	89 443	56 148
TOTAL	1 452 329	1 377 158	75 171	1 418 029	1 310 221	107 808

5.2- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2009, le solde net de ce poste, s'élevant à 8 820 827 DT contre 2 640 988 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
FOURNISSEURS DEBITEURS	255 326	257 122
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	24 660	10 443
AUTRES CREANCES SUR LE PERSONNEL	3 009	3 009
COMPTE COURANT GIS	1 389	
ETAT, CREDIT DE TVA GELEE ^❶	1 256 707	1 256 707
ETAT, CREDIT DE TVA	6 565 944	584 132
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	93 384	207 912
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 640	471 540
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	167 919	23 756
REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPE	-	147
PRODUITS A RECEVOIR	408 441	270 766
CAUTION SUR AFFAIRE FISCALE	95 706	95 706
TOTAL BRUT	9 340 126	3 181 240
MOINS PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-519 300	-540 252
TOTAL	8 820 827	2 640 988

❶ Ces montants relevant à l'exercice 1998 sont relatifs à une affaire de contentieux fiscal. Ayant gain de cause après la clôture de la cassation selon jugement du 24/03/2008 enregistré en date 26/09/2008, la société n'a pas encore recouvré ces créances.

② Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2009
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 208
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	9 828
PERSONNEL REMUNERATION DU	2 925
AUTRES COMPTES DEBITEURS	476 339
TOTAL	519 300

NOTE -6- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES

Au 31 décembre 2009, ce poste présente un solde de 569 DT contre 1 006 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit:

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
BT SOUKRA		615
CITIBANK ①	566	388
DIVERS	3	3
TOTAL	569	1 006

① Le solde comptable du compte banque est valablement rapproché avec celui du relevé bancaire au 31/12/2009.

NOTE -7- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS

Au 31 décembre 2009, ce poste, totalisant 532 163 DT contre 702 740 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
FONDS DE GARANTIE	533 457	693 240
COMPTE COURANT DES ADHERENTS	-1 294	9 500
TOTAL	532 163	702 740

NOTE -8- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et ressources spéciales, totalisant 116 316 272 DT au 31 décembre 2009 contre 61 485 884 DT à la clôture de l'exercice précédent, et s'analysent ainsi :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
ECHEANCE A PLUS D'UN AN SUR EMPRUNT ①	49 509 328	34 253 177
ECHEANCE A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNT ①	40 657 661	20 864 738
BILLET DE TRESORERIE ②	12 950 000	2 500 000
INTERET COURUS SUR EMPRUNT	1 253 178	1 552 858
EFFETS A L'ESCOMPTE	11 946 105	2 315 111
TOTAL	116 316 272	61 485 884

① Au 31 décembre 2009, les emprunts s'élèvent à 90 166 989 DT contre 55 117 915 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts réalisés en 2009:

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
<u>EMPRUNT DE L'ETAT</u>							
ETAT	17 898 749	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0
TOTAL EMPRUNT DE L'ETAT	17 898 749	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0
<u>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</u>							
ATTIJARI BANK	41 000 000	2 582 825	30 000 000	13 179 332	19 403 495	5 980 416	13 423 079
BEST BANK	25 000 000	7 000 000	40 000 000	28 000 000	19 000 000	6 853 745	12 146 255
AMEN-BANK	28 000 000	5 776 168	20 000 000	1 792 260	23 983 909	19 126 275	4 857 634
BEI	17 175 500	11 758 921	0	1 979 335	9 779 585	7 720 212	2 059 374
BANQUE DE TUNISIE	4 000 000	0	4 000 000	0	4 000 000	3 428 571	571 429
BIAT	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	4 400 109	599 891
TOTAL DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	120 175 500	27 117 915	99 000 000	44 950 926	81 166 989	47 509 328	33 657 661
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
E.O. GL 01/02	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
E.O. GL 01/03	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
E.O. GL 02/03	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
E.O. GL 01/04	15 000 000	6 000 000		3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	45 000 000	18 000 000	0	9 000 000	9 000 000	2 000 000	7 000 000
TOTAL	183 074 249	55 117 915	99 000 000	63 950 926	90 166 989	49 509 328	40 657 661

② Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des billets de trésorerie réalisés en 2009 :

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
SUD SICAR	10 000 000	2 500 000	0	2 500 000	0	0	0
STRATEGIE ACT SICAV	500 000	0	500 000	500 000	0	0	0
ATTIJARI OBLIG SICAV	31 200 000	0	31 200 000	21 900 000	9 300 000	0	9 300 000
AL HIFADH SICAV	2 300 000	0	2 300 000	1 000 000	1 300 000	0	1 300 000
FCP KOUNOUZ	400 000	0	400 000	200 000	200 000	0	200 000
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	3 000 000	0	3 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
ATTIJARI VALEUR SICAV	1 500 000	0	1 500 000	1 000 000	500 000	0	500 000
MAXULA INVEST SICAV	2 600 000	0	2 600 000	1 950 000	650 000	0	650 000
COGEHUILE	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0
TOTAL	52 500 000	2 500 000	42 500 000	32 050 000	12 950 000	0	12 950 000

NOTE -9- DETTES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2009, ce poste, totalisant un solde de 9 153 408 DT contre 4 204 963 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	1 831 673	1 775 802
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	7 321 735	2 429 161
TOTAL	9 153 408	4 204 963

NOTE -10- AUTRES PASSIFS

Au 31 décembre 2009, ce poste, totalisant un solde de 7 274 560 DT contre 7 019 649 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DETTE FISCALE SUR REDRESSEMENT FISCAL ^①	1 100 694	1 981 250
PERSONNEL, INTERESSEMENT DU	26 326	26 326
ETAT, RETENUES SUR SALAIRES	18 530	16 926
ETAT, RETENUES SUR HONORAIRES, COMMISSIONS ET LOYERS	210 537	106 536
ETAT, AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYER	3 222	13 259
C.N.S.S	59 946	52 946
CAVIS	4 777	2 902
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES ET AUTRES CHARGES	59 122	110 856
DIVERSES CHARGES A PAYER	263 150	325 074
PROV. / JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000
COMPTE D'ATTENTE	91 050	15 708
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 149 208	1 569 037
CLIENTS F.E.C	3 259	2 253
CLIENTS CREDITEURS	4 057 646	2 717 867
FRAIS DE SYNDIC	0	19 527
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	13 480	17 182
ASSURANCES/MATERIEL DE LEASING	164 503	-
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS/RETENUE DE GARANTIES	7 109	-
TOTAL	7 274 560	7 019 649

① Ce solde correspond au reliquat du montant de la dette fiscale, totalisant 4 402 777 DT, supportée par la société « ATTIJARI Leasing » suite au redressement fiscal effectué en 2004.

Ce montant a fait l'objet d'un échéancier de paiement trimestriel, durant la période allant du 01/06/2006 au 31/03/2011, avec abandon des pénalités de retard. La variation de ce poste correspond aux montants des échéances remboursés en 2009.

NOTE -11- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 14 857 526 DT au 31/12/2009 contre 11 564 079 DT au 31/12/2008. Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALES	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MODIFICAT° COMPTABLES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008	21 250 000	574 635	-16 132 669	1 425 000	3 250 000	-662 188	1 859 301	11 564 079
AFFECTATIONS APPROUVEES PAR L'A.G.O DU 23/06/2009	-	-	1 859 301	-	-	-	-1 859 301	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	-	-	-	-	-	109 010	-	109 010
RESULTATS APRES IMPOTS DE LA PERIODE	-	-	-	-	-	-	3 184 436	3 184 436
SOLDE AU 31/12/2009	21 250 000	574 636	-14 273 368	1 425 000	3 250 000	-553 178	3 184 436	14 857 526

Le capital, souscrit et libéré, de « ATTIJARI Leasing » s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2009. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure de capital est la suivante :

ACTIONNAIRES ATTIJARI LEASING AU 31/12/2009 (GROUPES DETENANT PLUS QUE 3%)			
MEMBRES	NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE	MONTANT EN DINARS	% DU CAPITAL ET DROIT DE VOTE
GRUPE ATTIJARI			
ATTIJARI BANK	1 317 856	13 178 560	62,02%
ATTIJARI VALEURS SICAV	36 755	367 550	1,73%
ATTIJARI SICAV PLACEMENT	28 374	283 740	1,34%
ATTIJARI INTERMEDIATION	4 458	44 580	0,21%
TOTAL GROUPE ATTIJARI	1 387 443	13 874 430	65,29%
GRUPE DOGHRI			
NEJIB DOGHRI	394	3 940	0,02%
STEC	237 742	2 377 420	11,19%
TOTAL GROUPE DOGHRI	238 136	2 381 360	11,21%
GRUPE KAMOUN			
KAMOUN HABIB	82 212	822 120	3,87%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	33 983	339 830	1,60%
STE MEHARI BEACH	2 737	27 370	0,13%
TOTAL GROUPE KAMOUN	118 932	1 189 320	5,60%
GRUPE BEN JEMAA			
BEN JEMAA KHALED	26 299	262 990	1,24%
SOHOB	4 200	42 000	0,20%
ITTC	8 530	85 300	0,40%
SAM	67 316	673 160	3,17%
TOTAL GROUPE BEN JEMAA	106 345	1 063 450	5,00%
AUTRES ACTIONNAIRES			
TQB	50 190	501 900	2,36%
MAJU'S INVESTMENT SICAF	41 391	413 910	1,95%
SPDIT	30 779	307 790	1,45%
AUTRES	151 784	1 517 840	7,14%
TOTAL AUTRES ACTIONNAIRES	274 144	2 741 440	12,90%
TOTAL GENERAL	2 125 000	21 250 000	100,00%

NOTE -12- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2009 s'est soldé par un bénéfice de 3 184 437 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

12.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING

Au 31 décembre 2009, ce poste, présentant un solde net de 11 306 732 DT contre 7 633 443 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
INTERETS DE LEASING	12.1.1	10 696 282	7 107 091
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.1.2	293 969	129 509
REVENUS DE FACTORING	12.1.3	316 481	396 843
TOTAL		11 306 732	7 633 443

12.1.1- INTERETS DE LEASING

Au 31 décembre 2009, ce poste, s'élevant à 10 696 282 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
- LOYERS DE LEASING	24 664 195	33 284 322	-8 620 127
TOTAL LOYERS DE LEASING	24 664 195	33 284 322	-8 620 127
- TRANSFERTS EN PRODUITS DE LA PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS ANTERIEURS	5 403 728	5 725 887	-322 159
- PRODUITS REPUTES RESERVES EN FIN DE PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS	(4 051 804)	(5 403 728)	1 351 924
. PRE LOYERS	22 712	10 178	12 534
. INTERETS DE RETARDS ^❶	213 494	343 063	-129 569
VARIATION DES PRODUITS RESERVES	1 588 130	675 400	912 730
REVENUS BRUTS DE LEASING	26 252 325	33 959 722	-7 707 397
A DEDUIRE :			
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION	(15 556 043)	(26 852 631)	-11 296 588
TOTAL	10 696 282	7 107 091	3 589 191

❶ Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NC 24. Faute d'insuffisance des informations récupérées du système d'information de la société, il n'est pas possible d'estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

12.1.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation, présentant un solde de 293 969 DT contre un solde de 129 509 DT au 31/12/2008, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
COMMISSIONS SUR RACHAT ET SUR PRODUITS D'ASSURANCE	141 779	77 784
FRAIS DE DOSSIERS	152 191	51 725
TOTAL	293 969	129 509

12.1.3- REVENUS DE FACTORING

Les revenus de factoring, totalisant 316 481 DT à la clôture de l'exercice contre 396 843 DT, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
COMMISSIONS DE FACTORING	113 512	160 831
INTERETS DE FACTORING	202 969	236 012
TOTAL	316 481	396 843

12.2- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes ont atteint 5 023 581 DT à la clôture de l'exercice contre 4 878 172 DT à la clôture de l'exercice précédent.

12.3- COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues durant l'exercice 2009, totalisant 103 848 DT, correspondent aux commissions sur convention cadre conclu avec ATIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

12.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2009, les produits des placements et participations ont atteint 94 383 DT contre 146 902 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
INTERETS DES COMPTES COURANTS	40 921	51 595	-10 674
INTERETS DES COMPTES COURANTS (FACTORING)	1 142	1 751	-609
INTERETS SUR COMPTES CREDITEURS	42 063	53 346	-11 283
REVENUS DES VALEURS DE PLACEMENTS	18 477	61 038	-42 561
GAINS /PLACEMENTS	0	25 886	-25 886
JETONS DE PRESENCE PERÇUE	1 000	1 000	0
REVENUS DES PLACEMENTS	3 043	5 632	-2 589
REVENUS DES PLACEMENTS	22 520	93 556	-71 036
PRODUITS DE PARTICIPATION	29 800	0	29 800
REVENUS TOTAL	94 383	146 902	-52 519

12.5- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel ont atteint 1 433 205 DT à la clôture de l'exercice 2009 contre 1 202 194 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	964 484	829 735
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	60 731	26 383
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE SUR SALAIRES	178 311	148 752
AUTRES CHARGES SOCIALES	330 673	197 324
REPRISE /PROVISION POUR CONGES A PAYER	(100 994)	0
TOTAL	1 433 205	1 202 194

12.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 252 767 DT à la clôture de l'exercice contre 371 648 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 242	13 589
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 588	258 464
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR	66 937	99 595
TOTAL	252 767	371 648

12.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2009, les autres charges d'exploitation, totalisant 821 453 DT contre 765 549 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
ACHATS	12.7.1	86 859	63 716
SERVICES EXTERIEURS	12.7.2	144 126	176 735
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12.7.3	362 821	338 387
CHARGES DIVERSES	12.7.4	42 000	24 000
IMPOTS ET TAXES	12.7.5	185 646	162 711
TOTAL		821 453	765 549

12.7.1- ACHATS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 86 859 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES	86 859	63 716
TOTAL	86 859	63 716

12.7.2- SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 144 126 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	20 264	28 234
LOCATIONS	28 609	30 275
ENTRETIENS ET REPARATIONS	42 174	31 005
PRIMES D'ASSURANCES	51 673	86 020
ETUDES, RECHERCHES ET DIVERS SERVICES EXTERIEURS	1 407	1 201
TOTAL	144 126	176 735

12.7.3- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 362 821 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
FORMATION ET PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	15 162	10 792
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	144 504	147 166
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	65 158	34 183
TRANSPORTS	19 155	23 520
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	2 101	1 777
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	74 659	47 964
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	31 112	64 980
DOCUMENTATIONS	3 720	2 455
CHARGE LIEE A UNE MODIFICATION COMPTABLE	7 250	5 550
TOTAL	362 821	338 387

12.7.4- CHARGES DIVERSES

A la clôture de l'exercice 2009, cette rubrique, totalisant 42 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
JETONS DE PRESENCE	42 000	33 000
CHARGE LIEE A UNE MODIFICATION COMPTABLE		-9 000
TOTAL	42 000	24 000

12.7.5- IMPOTS ET TAXES

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 185 646 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	29 707	25 191
TRANSFERT DE CHARGES/AVANCE TFP	(11 374)	0
TCL	100 000	100 000
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	64 512	35 807
AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 801	1 714
TOTAL	185 646	162 711

12.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES

Au 31 décembre 2009, les reprises sur provisions, totalisant 6 500 990 DT contre 2 246 334 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS ❶	6 480 680	2 199 880
REPRISE SUR PROVISIONS LIBRE (FACTORING)	-	15 786
REPRISE SUR PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES	20 310	30 668
TOTAL	6 500 990	2 246 334

❶ Les reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	
REPRISE DE PROVISION SUR DEPRECIATION DES CREANCES RADIEES	5 197 104	
REPRISE DE PROVISION SUR DEPRECIATION DES CREANCES ABANDONNEES	688 814	
REPRISE DE PROVISION SUR DEPRECIATION DES AUTRES CREANCES	594 762	
TOTAL	6 480 680	

12.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS

Au 31 décembre 2009, les dotations aux provisions, totalisant 1 431 720 DT contre 985 035 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE	1 394 136	900 523
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES ACTIFS	17 917	29 653
DOTATIONS AUX PROVISIONS / ACHETEURS	19 667	54 859
TOTAL	1 431 720	985 035

12.9.1- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE

Ce poste, totalisant 1 394 136 DT, s'analyse par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	
PROVISION SUR CREANCES CLASSES ❶	1 366 521	
COMPLEMENT DE PROVISION « ECART SUR ENCOURS »	27 615	
TOTAL	1 394 136	

❶ Les provisions sur créances classés se répartissent par classe de risque comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2009
CLASSE 5	1 256 304
CLASSE 4	93 693
CLASSE 3	6952
CLASSE 2	9 572
TOTAL	1 366 521

12.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2009, les autres gains ordinaires, s'élevant à 413 323 DT contre 167 799 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspondent essentiellement aux plus-values de cession, rachat, remplacement des biens objet de financement et aux revenus provenant de la location d'un étage du siège à la société « ATTIJARI CONSEIL ».

12.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2009, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 5 996 929 DT contre 2 505 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit.

En DT	
DESIGNATION	31/12/2009
APUREMENT DES SOLDES DEBITEURS	85 639
CREANCES RADIES	5 197 105
ABANDON DE CREANCES	688 814
CHARGES SUR CESSION D'IMMOBILISATION	25 371
TOTAL	5 996 929

12.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES

Au 31 décembre 2009, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 67 488 DT contre 78 107 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994, de la manière suivante :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
BENEFICE COMPTABLE AVANT IMPOT	3 251 924	1 937 408
A REINTEGRER		
- AMORTISSEMENTS FINANCIERS		26 852 630
- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 366 521	955 379
- ABANDON DE CREANCES	644 623	
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES	17 917	29 653
- CHARGES NON DEDUCTIBLES	50 648	4 456
- JETONS DE PRESENCE	42 000	33 000
A DEDUIRE		
- AMORTISSEMENTS FISCAUX		26 852 630
- REPRISE SUR PROVISIONS AYANT DEJA SUBIT L'IMPOT	2 037 877	1 781 353
- DIVIDENDE GIS	29 800	
BENEFICE FISCAL AVANT PROVISIONS	3 305 956	1 178 543
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 100%	3 305 956	955 379
BENEFICE FISCAL	0	223 164
A DEDUIRE LE MONTANT REINVESTIS AU TITRE DES SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS	0	0
BASE IMPOSABLE	0	0
IMPOT AU TAUX DE 35%	0	78 107
MINIMUM D'IMPOT 0,1% CA TTC	67 488	-
A IMPUTER		
- EXCEDENT D'IMPOT ANTERIEUR		
- ACOMPTE PROVISIONNELS PAYES / CREDIT D'IMPOT	160 872	286 020
IMPOT A LIQUIDER	-93 384	-207 913

NOTE -13- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette générée par la société « ATTIJARI LEASING » courant l'exercice 2009 s'élève à 5 334 397 DT contre -1 354 704 DT dégagée au titre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie générés courant l'exercice se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-39 870 462	17 559
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-294 214	91 362
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	45 499 074	-1 463 625
TOTAL	5 334 397	-1 354 704

13.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		85 195 421	57 874 683
ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES		7 941 436	11 423 531
FINANCEMENTS DES ADHERENTS		-7 214 917	-10 321 203
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	13.1.1	-2 337 187	-2 063 231
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. DESTINEES A LA LOCATION		-115 520 057	-47 412 363
INTERETS PAYES	13.1.2	-5 466 971	-5 373 924
IMPOTS ET TAXES PAYES	13.1.3	-2 112 753	-2 378 357
REMBOURSEMENT DE DETTES FISCALES		-880 555	-880 556
AUTRES FLUX DE TRESORERIE	13.1.4	525 121	-851 021
TOTAL		-39 870 462	17 559

13.1.1 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Cette rubrique, totalisant -2 337 187 DT à la fin de l'exercice 2009 contre -2 063 231 DT en 2008, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
ASSURANCES	-295 373	-136 327
SALAIRES	-737 755	-687 592
CHARGES SOCIALES	-269 801	-258 318
COMMISSIONS ENCOURUES	-120 714	-7 432
HONORAIRES	-603 812	-562 656
DIVERS DECAISSEMENTS	-309 733	-410 906
TOTAL	-2 337 187	-2 063 231

13.1.2- INTERETS PAYES

Cette rubrique, totalisant -5 466 971 DT au 31/12/2009, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
AGIOS DEBITEURS	-3 053	-4 641
INTERETS SUR BILLET DE TRESORERIE	-683 233	-159 815
INTERETS SUR CERTIFICAT DE LEASING BEST	-463 441	-122 725
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET CMT	-4 018 507	-5 011 982
INTERETS SUR ESCOMPTE	-297 698	-89 180
RISTOURNE SUR LES INTERETS DES EMPRUNTS	-1 037	14 419
TOTAL	-5 466 971	-5 373 924

13.1.3- IMPÔTS ET TAXES PAYES

Cette rubrique, totalisant -2 112 753 DT au 31/12/2009, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DECLARATIONS MENSUELLES	-1 754 552	-2 310 776
AUTRES	-358 201	-67 581
TOTAL	-2 112 753	-2 378 357

13.1.4- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Cette rubrique, totalisant 525 121 DT au 31/12/2009, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
PLACEMENTS	572 104	-572 104
JETONS DE PRESENCE	-42 000	-60 000
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	-46 989	-56 530
COMPTE COURANT FACTORING	0	-134 113
PRODUITS DES PLACEMENTS	21 520	86 924
AGIOS CREDITEURS	41 365	59 978
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	-20 878	-175 176
TOTAL	525 121	-851 021

13.2- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-360 088	-47 955
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	65 874	21 000
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. FINANCIERES	0	0
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	118 317
TOTAL	-294 214	91 362

13.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
ENCAISSEMENTS SUITE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL		0	12 500 000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		99 000 000	5 000 000
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	13.3.1	-63 950 926	-21 463 625
FLUX LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME		10 450 000	2 500 000
TOTAL		45 499 074	-1 463 625

13.3.1- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Cette rubrique, totalisant -63 950 926 DT au 31/12/2009, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
REMBOURSEMENT CREDIT A MT	-52 971 591	-5 193 136
REMBOURSEMENT CREDIT BEI	-1 979 335	-4 270 489
REMBOURSEMENT EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-9 000 000	-12 000 000
TOTAL	-63 950 926	-21 463 625

NOTE -14- ENGAGEMENTS HORS BILAN (LEASING)**14.1- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés aux clients, s'élevant à 10 535 112 DT au 31 décembre 2009, se composent des attentes de mise en force, et des notifications de financement accordées à la clientèle.

14.2- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus des clients, s'élevant à 26 176 327 DT au 31 décembre 2009, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
GARANTIES REÇUES	2 833 540	3 277 325	-443 785
INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS (*)	23 278 813	9 693 677	13 585 136
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	63 974	16 172	47 802
TOTAL	26 176 327	12 987 174	13 189 153

(*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants et dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisé.

14.3- ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Les engagements réciproques, totalisant 9 779 585 DT au 31/12/2009 correspondent au cautionnement solidaire accordé par la République Tunisienne au titre du crédit obtenu par « ATTIJARI LEASING » auprès de la Banque Européenne d'Investissement. Au 31/12/2009, l'encours de ce crédit s'élève à 9 779 585 DT.

NOTE -15- ENGAGEMENTS HORS BILAN (FACTORING)

Les engagements hors bilan relatifs aux adhérents (département factoring) s'élevant à 2 209 983 DT au 31 décembre 2009, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
AUTORISATION	4 250 000	5 350 000
ENCOURS	-2 040 017	-2 646 318
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 209 983	2 703 682

NOTE -16- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**A-ENGAGEMENTS DONNES**

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT	En DT	
		ENCOURS AU 31/12/2009	IMPAYES AU 31/12/2009
<u>GROUPE BEN JEMAA</u>			
STE TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	425 732	92 405	0
TOTAL	425 632	92 405	0
<u>GROUPE DOGHRI</u>			
SOCIETE TUNISIENNE D ENGRAIS CHIMIQUES	1 385 113	731 910	0
TOTAL	1 385 113	731 910	0
<u>ATTIJARI BANK</u> - GARANTIES DONNEES (EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS)		11 946 105	

B- ENGAGEMENTS RECUS

En DT

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT
<u>ATTIJARI BANK</u>	
ENCOURS EMPRUNT	19 403 495

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES D'ATTIJARI LEASING,

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 148 134 498 DT et un résultat bénéficiaire de 3 184 437 DT au 31 décembre 2009. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2009, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'ATTIJARI LEASING.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société ATTIJARI LEASING se limite actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières. Les dispositions des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif, sont partiellement respectées.

Tunis, le 28 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi
Fethi NEJI

Expertise, Finance et Conseil
Salah DHIBI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES D'ATTIJARI LEASING,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475, si applicable) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES
(AUTRES QUE LES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS)**

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'attijari LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients ATTIJARI LEASING;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING;
- Echange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées courant l'année 2009, la société ATTIJARI LEASING a servi à ATTIJARI BANK une commission de 103 848 DT.

**II- LES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES
DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements de la société ATTIJARI LEASING envers ses administrateurs au titre de jetons de présence tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 s'élèvent à 42 000 DT, et ce, en vertu de la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 Juin 2009.

En outre, en vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 06 Mai 2009 et la décision du conseil d'administration du 25 Mai 2009, désignant Mr MOHAMED EL MONCER Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING, le conseil d'administration réuni le 15 Avril 2010 a ratifié la rémunération du directeur général servie au titre de l'exercice 2009.

Le montant de cette rémunération s'élevant à 75 497 DT correspond à celui constaté dans les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi
Fethi NEJI

Expertise, Finance et Conseil
Salah DHIBI